

Question écrite de M. Roman Juon, du 5 décembre 2001: «TV Léman bleu: le programme du Conseil municipal, s.v.p.».

Les ordres du jour du Conseil municipal sont continuellement modifiés, les téléspectateurs ne s'y retrouvent plus. Pourrait-on demander à la direction de TV Léman bleu:

- a) de présenter au fur et à mesure l'ordre du jour des objets qui seront traités;
- b) d'indiquer l'objet qui est traité pendant les interventions?

Si ces améliorations sont exécutées, les téléspectateurs seront encore plus passionnés et intéressés à nos débats.